

Exposition sur les élections proposée au PIJ jusqu'au 18 juin



VIVRE ET TRAVAILLER

Opération "Couleurs cafés" **PAGE 16**



CULTURE ET SORTIES

Portes ouvertes à la Chaufferie Huet **PAGE 19**



ACTUS CITÉ

Élections départementales et régionales les 20 et 27 juin

PAGE 04

SPORT

Réouverture des équipements sportifs **PAGE 21**



PAGE
4

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Notre dossier du mois

PAGE
10

CADRE DE VILLE

Nouvelle avancée pour le plan SOLAMAD !

PAGE
17

VIVRE ET TRAVAILLER

Découvrez votre nouveau fromager

PAGE
21

SPORT

Réouverture des équipements sportifs

PAGE
22

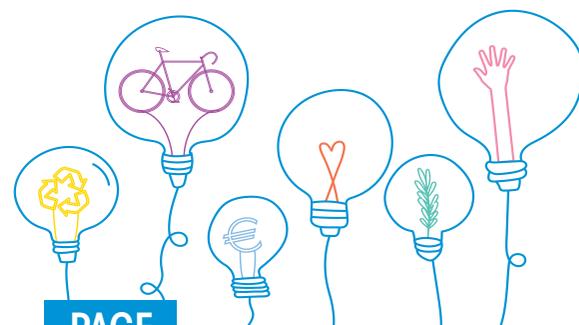
ON A AIMÉ

Le marché des chefs

PAGE
26

INFOS PRATIQUES

Opération Tranquillité Vacances



PAGE
9

ACTUS CITÉ

Budget participatif : Déposez
votre projet jusqu'au 27 juin



PAGE
12

TOUTES GÉNÉRATIONS

Les enfants à la découverte du compost

CULTURE ET SORTIES

La Chaufferie Huet accueille
le salon des artistes madeleinois !



PAGE
19

PAGE 24 SOLIDARITÉS

Nouvelle collecte de don du sang



LE MOT DU MAIRE



ette année, le mois de juin n'est pas seulement celui de l'entrée dans la période estivale.

Il est aussi celui qui marque de nouvelles étapes dans la sortie graduée du confinement.

Je pense en particulier à la réouverture des cafés, des restaurants, des salles de sports et à la fin annoncée des limites d'effectifs pour les établissements recevant du public.

Encore faut-il préciser que ces perspectives positives et attendues restent nécessairement conditionnées à une amélioration confirmée et continue de la situation sanitaire.

C'est dans ce cadre que les animations municipales ont commencé à reprendre.

C'est dans ce cadre que les équipements publics municipaux ont commencé à retrouver leur public.

C'est dans ce cadre que la Chaufferie Huet, ancienne friche industrielle, peut enfin commencer sa nouvelle vie d'équipement culturel municipal, et nous ouvrir ses portes.

Rendez-vous est pris le samedi 19 juin* pour la (re)découvrir, et commencer ainsi à renouer avec la vie d'avant, progressivement et prudemment.

**Tous les détails en page 19*

Bien cordialement



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Thierry Pages, directeur régional d'Enedis, ont signé la convention de lancement de SOLAMAD (voir en p.10).

MAGdeleine - Juin 2021
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS - Maëlle DE CONINCK (Service Communication).
Avec la participation d'Albéric BACQUET pour les photos.
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99





ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Tout savoir sur les compétences du Département et de la Région

Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin. Initialement prévues en mars, elles ont été reportées en raison du contexte sanitaire, puis décalées d'une semaine pour élargir au maximum le périmètre du nombre de personnes vaccinées. La tenue de ces élections à une date commune a pour objectif de favoriser la participation à ces deux scrutins. En tant que citoyens, vous êtes appelés à voter pour vos conseillers départementaux et régionaux. Vous vous questionnez sur leur rôle et ces différentes collectivités territoriales ? Zoom sur les compétences de chacune.

Les divisions administratives constituent des collectivités territoriales indépendantes depuis les lois ayant instauré la décentralisation. Personnes morales au sens juridique, elles disposent d'un budget et d'une autorité politique.

L'existence de la Région est inscrite dans la Constitution. La loi les a dotées de deux assemblées : le Conseil Régional (assemblée dirigeante) et le conseil économique, social et environnemental dont le rôle est consultatif.

Depuis 1982, les départements sont des collectivités décentralisées, c'est à dire que l'État leur transfère des pouvoirs et qu'ils disposent d'une autonomie et d'un budget propre. La loi NOTRe est venue par ailleurs préciser les compétences du Département, qui a cédé certaines d'entre elles à la Région.

À l'heure actuelle, la France compte 34 965 communes, 101 départements et 18 régions.

Le saviez-vous ?

La notion de département a été créée durant la Révolution française pour rapprocher les administrés de l'administration. Le découpage a été pensé pour qu'il soit possible de se rendre à son « chef-lieu » en une journée de cheval.

QUESTIONS DE VOCABULAIRE !



> Décentralisation

Processus d'attribution de pouvoirs politiques et économiques aux collectivités locales qui disposent alors d'une autonomie plus ou moins grande et d'un budget propre.

> Loi NOTRe

« Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République ». Promulguée en 2015, elle renforce le rôle des régions en matière de développement économique en leur confiant de nouvelles compétences.

> Chef-lieu

Ville qui est administrativement prééminente (la plus importante) dans une division administrative ou

territoriale. On parle de chef-lieu de région, de département, de canton et de commune.

> Circonscription électorale

Division du territoire effectuée dans le cadre d'une élection. Les citoyens sont rattachés à une seule circonscription dans le cadre d'un vote.

> Canton

Division territoriale servant de cadre à l'élection des conseillers départementaux. Le canton regroupe plusieurs communes, sauf en zone urbaine où une commune peut parfois appartenir à plusieurs cantons.

DÉPARTEMENTS, RÉGIONS... Quel type d'élection, quelle organisation... ?



DÉPARTEMENT

> QUI SONT LES REPRÉSENTANTS ?

Division administrative majeure du découpage territorial de France, le Département est géré par le **Conseil Départemental**.

> QUEL EST LE MODE DE SCRUTIN ?

Le Conseil Départemental est élu et renouvelé intégralement **tous les 6 ans** par les citoyens, à raison de 2 conseillers départementaux par canton (un homme et une femme). Les départements comptent entre 9 et 41 cantons, soit le double de conseillers. Pour être élu au premier tour, un binôme doit recueillir la majorité absolue et un nombre de suffrages au moins égal au quart des électeurs inscrits. Le cas échéant, les binômes doivent avoir obtenu au moins 12,5% du nombre des électeurs inscrits pour se maintenir au second tour. **Le Conseil Départemental élit ensuite son Président.**

3,3 milliards € de budget pour le Département du Nord en 2021

RÉGION

> QUI SONT LES REPRÉSENTANTS ?

Plus grande division territoriale, la Région est administrée par le **Conseil Régional**. L'État y est représenté par le Préfet qui fait appliquer les lois de la République.

> QUEL EST LE MODE DE SCRUTIN ?

Les conseillers régionaux sont élus **tous les 6 ans** par les citoyens. L'élection s'effectue par **scrutin de liste proportionnel** : si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50%), elle acquiert le quart des sièges à pourvoir et les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour durant lequel les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages peuvent se maintenir.

Les conseillers élisent ensuite le Président du Conseil Régional.

3,68 milliards € de budget pour la Région Hauts-de-France en 2021

COMPÉTENCES DÉPARTEMENTALES



Solidarité et action sociale (aide à l'enfance, aux familles, RSA...)



Aménagement durable du territoire (espaces naturels...)



Éducation (dont les collèges)



SDIS Services Départementaux d'Incendie et de Secours

COMPÉTENCES RÉGIONALES



Aménagement du territoire et de l'environnement



Transports (TER, transports routiers interurbains, scolaire)



Gestion des lycées, de l'apprentissage, de l'alternance et de la formation professionnelle



Développement économique et gestion des fonds européens

COMPÉTENCES PARTAGÉES ENTRE DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS



Sport



Culture



Tourisme

Et la commune dans tout ça ?

La commune constitue l'une des 3 grandes catégories de collectivités territoriales avec les régions et les départements. Elle bénéficie d'une autonomie juridique et patrimoniale et d'une compétence lui permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de son niveau.

Elle intervient par exemple au quotidien dans les écoles publiques maternelles et élémentaires : locaux, matériel scolaire, personnel d'entretien, restauration scolaire,

activités périscolaires... La commune dispose d'autres compétences dans les domaines suivants : urbanisme, logement, environnement, aménagement de l'espace et de la mobilité durable, équipements sportifs, culture, social, jeunesse...

À La Madeleine, c'est la Région Hauts-de-France qui a la charge du Lycée Valentine Labbé et qui assure son aménagement, son équipement et son fonctionnement.

Le Conseil Régional assure aussi la

restauration scolaire des lycées et la gestion des services.

Le Département du Nord est quant à lui aux côtés des collégiens madeleinois. Le collège Yvonne Abbas est ainsi la propriété du département qui gère la construction, la reconstruction, l'extension et l'entretien des collèges du Nord. C'est aussi le Département qui gère les routes départementales en dehors du territoire de la MEL.



VOTEZ EN TOUTE QUIÉTUDE !



Dans ce contexte si particulier, les élections seront organisées dans le respect scrupuleux des règles sanitaires et des gestes barrières. Les **bureaux de vote seront ainsi aménagés** pour permettre, en complément de la distanciation physique, une circulation adaptée et organisée permettant à chacun d'effectuer son devoir électoral en toute quiétude.

> AMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE VOTE

L'entrée des bureaux de vote situés à l'école Louise de Bettignies s'effectuera par le square Pierre de Coubertin à côté de l'établissement scolaire.

Les bureaux de vote de l'école Anne Frank seront réorganisés au sein de l'établissement pour répondre aux exigences sanitaires. Un fléchage au sol sera installé pour guider les électeurs.

> TRANSPORT DES ÉLECTEURS

Comme pour chaque élection, un service de transport vers les bureaux de vote sera mis en place pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'à leur bureau de vote. Pour des raisons d'organisation, une inscription préalable est nécessaire.

Renseignements et inscriptions auprès du service État civil/Élections au 03 20 12 21 61.

Guide de l'électeur pour voter en toute sécurité



Je porte le masque à l'extérieur et à l'intérieur du bureau de vote.



Je patiente avant d'entrer dans le bureau de vote, le temps que l'électeur précédent accomplisse le circuit de vote.

Je me nettoie les mains avec du gel mis à disposition dans le bureau de vote.



Je respecte les distances de sécurité dans la file d'attente et aux abords du bureau de vote.



Je présente mon titre d'identité, sans le donner.



Je respecte le sens de circulation indiqué me permettant de voter sans confusion pour les 2 scrutins.

Je prévois mon propre stylo pour signer la liste d'émargement.



Je ne reste pas à l'intérieur du bureau de vote pour discuter.

Anticipez vos demandes de procuration !

En raison du contexte sanitaire, le gouvernement a mis en place un nouveau dispositif de rédaction des procurations, pour les électeurs qui ne peuvent pas se rendre dans les bureaux de vote.

« Ma procuration » permet de pré-remplir de chez soi ou sur son smartphone, les informations nécessaires à l'établissement de la procuration.

Comment ça fonctionne ?

La téléprocédure est disponible via le lien : www.maprocuration.gouv.fr
Elle ne dispense pas des formalités

classiques et habituelles. L'électeur doit tout de même se présenter au commissariat ou à la gendarmerie, muni d'un justificatif d'identité ainsi que de la référence d'enregistrement donnée via l'application.

Les électeurs peuvent détenir deux procurations : deux établies en France ou une procuration établie en France et une à l'étranger.

Qu'en est-il du processus d'enregistrement classique ?

Il est toujours valable. La procuration peut encore être rédigée au format cartonné, directement au commissariat ou à la gendarmerie.

Attention : la procuration doit être reçue suffisamment à l'avance pour être enregistrée.

Plusieurs interlocuteurs sont impliqués dans cette démarche : le commissariat qui reçoit la procuration et vérifie l'identité de l'électeur, la poste ou le coursier qui viendra la déposer en mairie, puis l'agent municipal qui l'enregistrera.

Ainsi, toute demande réalisée à la dernière minute ne pourra pas être prise en compte. Anticipez vos demandes !



BON À SAVOIR

Vous êtes informé par courriel dès que la mairie a validé votre procuration.

Le jour du vote, l'électeur qui a reçu une procuration doit :

- Avoir sa propre pièce d'identité.
- Se présenter au bureau de vote de l'électeur qui a donné sa procuration.
- Voter au nom de ce dernier en respectant les règles pré-citées.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville et sur maprocuration.gouv.fr

Appel aux assesseurs volontaires !

Les élections départementales et régionales se tiendront dans les bureaux de vote madeleinois. Afin de contribuer au bon déroulement de ces deux journées citoyennes, la Ville recherche des assesseurs volontaires.

Mission

L'objectif est d'accompagner le ou la président(e) dans la tenue de son bureau, les missions principales étant de vérifier l'identité des électeurs, leur faire signer la liste d'émargement et participer au dépouillement.

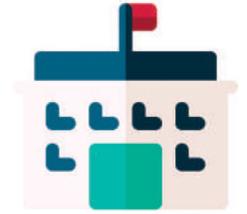
Modalités d'inscription

Les candidatures sont à compléter au service État civil/Élections (formulaire sur place). Elles doivent être accompagnées d'un titre d'identité et de la carte d'électeur.

En raison de la crise sanitaire, les volontaires devront être vaccinés ou réaliser un test PCR 48h avant le scrutin.

Attention : seules les personnes actuellement inscrites sur les listes électorales de la Ville de La Madeleine peuvent se proposer.

Plus de renseignements et inscriptions au 03 20 12 21 61



Tout savoir sur les élections et la Constitution avec le PIJ

Le Point Information Jeunesse organise une exposition ludique sur la thématique des élections jusqu'au 18 juin. À visée pédagogique, cette exposition a pour objectif de répondre à toutes les interrogations que peuvent se poser les jeunes (et les moins jeunes !) vis-à-vis des élections et du fonctionnement de la Constitution. L'exposition est gratuite et ouverte à tous, tout le monde peut apprendre à tout âge !

Les Madeleinois de 17 à 30 ans peuvent participer à un **jeu concours**. À la fin de leur visite, ces derniers sont invités à répondre à un questionnaire sur la thématique de l'exposition, dans un isoloir, puis à

le remettre dans une urne. Cette organisation similaire à celle d'un vote a pour but de montrer et d'expérimenter son fonctionnement. Un gagnant sera tiré au sort parmi les Madeleinois qui auront répondu correctement au questionnaire. L'heureux élu recevra un chèque culture d'une valeur de 20 euros.

Point Information Jeunesse

12 rue du Moulin 03 28 52 66 90
informationjeunesse@

ville-lamadeleine.fr / Ouvert les
lundis et mercredis de 9h à 12h et
de 14h à 17h, mardi et vendredi
de 9h à 12h, jeudi de 14h à 18h.



3 questions à BRUNO FLAJOLET, Adjoint à la sécurité, la citoyenneté et au devoir de mémoire

Comment seront aménagés les bureaux de vote pour répondre aux exigences sanitaires liées à la covid-19 ?

Dans ce contexte si particulier, les élections seront organisées dans le respect scrupuleux des règles sanitaires. Les bureaux de vote seront aménagés pour répondre aux exigences sanitaires et permettre la distanciation physique. Les électeurs pourront circuler en respectant les distances et devront appliquer un protocole dédié : port du masque, nettoyage des mains, détention de son propre stylo...

Un moyen de transport est-il prévu pour les Madeleinois qui ne peuvent pas se déplacer le jour du scrutin ?

Comme à chaque élection, la Ville de La Madeleine met à disposition un service de transport pour conduire les Madeleinois qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'à leur bureau de vote, et les ramener ensuite à leur domicile. Pour en bénéficier, il convient de se rapprocher du service État-Civil/Élections.

Les élections régionales et départementales ont lieu en même

temps. Quelles sont les conséquences sur la tenue des deux scrutins ?

La tenue de ces deux scrutins les mêmes jours nécessite une logistique particulière ainsi qu'une mutualisation des moyens. Afin de simplifier l'organisation des bureaux de vote, un nouveau décret datant du 4 février prévoit des mesures de simplification des scrutins concomitants. Il contient également des adaptations spécifiques liées aux exigences sanitaires.

À titre d'exemple, une même personne pourra assurer les fonctions de président et de



secrétaire de deux bureaux de vote prévus pour des scrutins simultanés et situés dans une même salle.

DÉCONFINEMENT MODE D'EMPLOI



Couvre-feu

À partir du 9 juin : 23 heures.
Le 30 juin : fin du couvre-feu.

Déplacements

Fin des limites de déplacements depuis le 3 mai. Aucune attestation n'est nécessaire en dehors des horaires de couvre-feu. L'attestation de sortie pour le couvre-feu est téléchargeable sur le site internet du ministère de l'intérieur.

Rassemblements extérieurs

- 9 juin : les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits, sauf les visites guidées.



Médiathèque

La Médiathèque continue d'être ouverte dans le respect des consignes sanitaires, et reprend ses horaires habituels : mardi 14h-19h / mercredi, vendredi et samedi 10h - 18h. Les surfaces sont désinfectées régulièrement.

Il est à nouveau possible de :

- travailler sur place sur demande (un par table ou à plusieurs si les personnes sont du même foyer).
- d'accéder à internet et à l'environnement informatique (une personne par ordinateur pendant une durée d'1 heure).

- consulter la presse ou lire sur place
- s'asseoir sur les espaces en bois qui longent la baie vitrée tout en préservant la distanciation.

Les séances d'accueil des scolaires ainsi que des tout petits sont maintenues. Les animations ont repris sur inscription.

Équipements sportifs

> Depuis le 9 juin

Les établissements sportifs couverts (gymnases, salles de sport, piscines couvertes) peuvent à nouveau accueillir les pratiquants avec une jauge de 50% de leur effectif.

Retrouvez plus d'informations détaillées sur la réouverture des équipements sportifs municipaux et de la piscine dans la rubrique « sport » en page 21.

Conservatoire de musique

Le conservatoire est autorisé à reprendre les enseignements pour les publics accueillis avant le reconfinement.



Cérémonies

> Mariages et Pacs en Mairie

- 9 juin : un siège sur deux peut être occupé.
- 30 juin : toutes les places assises peuvent être occupées.

Commerces, restaurants, bars et cafés

La majorité des commerces ont pu rouvrir dès le 19 mai en respectant le protocole sanitaire. Retrouvez plus d'informations sur vos commerçants ainsi que l'opération « Couleurs Cafés » en page 16.



PIERRE POUCHAIN, historien madeleinois nous a quittés

Pierre Pouchain est décédé le 2 mai 2021, à l'âge de 92 ans.

Fasciné par l'histoire, et en particulier celle du Nord, ce salarié du secteur bancaire a complété son parcours par des études dans ce domaine. À 39 ans, Pierre Pouchain obtient une licence d'Histoire, qu'il complète par une maîtrise et un 3^{ème} cycle universitaire préparé sur plusieurs années. À 51 ans, le Madeleinois soutient brillamment sa thèse et devient docteur en histoire. En parallèle de son travail, il consacre une partie de

son temps à effectuer des recherches aux Archives Nationales et Départementales.

Retraité en 1989 après une carrière au Crédit du Nord où il termine directeur régional du contrôle, cet historien par passion a davantage de temps à consacrer à son ouvrage « Maîtres du Nord », étude du patronat régional. Fruit d'un travail de 5 ans et demi, le livre d'Histoire est édité en 1998 et obtient le Prix « Guizot » qui récompense les

auteurs d'ouvrages historiques. En 1999, Pierre Pouchain réalise une conférence à l'Espace Malraux durant laquelle il raconte avec passion le passé industriel de La Madeleine. « Nous vivons dans un monde où le poids de l'histoire est incroyable », aimait rappeler Pierre Pouchain.

La Ville présente ses plus sincères condoléances à l'ensemble de ses proches.



VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Jeudi 17 juin de 18h30 à 20h
Tchat en ligne avec M. le Maire
De 18h30 à 20h sur le site de la Ville
www.ville-lamadeleine.fr

Vendredi 25 juin
Permanence de M. le Maire
De 17h à 19h en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

Mercredi 30 juin
Conseil municipal
A 18h15 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

Les échos du **CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF**



Le conseil Communal Consultatif

est une instance de représentation des quartiers et des générations, où siègent des élus, des représentants associatifs, des habitants et des scolaires. C'est un lieu de dialogues et d'échanges où le partage des projets municipaux et sujets madeleinois est au cœur des discussions et débats.

Retrouvez le compte-rendu du CCC sur le site internet de la Ville dans la rubrique : **Vie démocratique – Conseil Communal Consultatif.**

Les membres du Conseil Communal Consultatif se sont réunis le samedi 24 avril en visioconférence.
À l'ordre du jour :

Mise en place d'un budget participatif et rôle des membres du CCC dans ce nouveau dispositif

Violette Massiet-Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles, à la culture et à la participation, a présenté la charte du budget participatif, les principes généraux, les conditions de dépôt des projets, leurs conditions d'éligibilité, l'étude de faisabilité et l'estimation financière des projets déposés ainsi que les modalités de vote pour choisir les projets lauréats. Le vote des Madeleinois comptera pour 75% et celui du Conseil Communal Consultatif (CCC) pour 25% dans le choix final. Les élus ne prendront pas part au vote.

Présentation succincte du budget municipal 2021

Céline Le Roy, Adjointe déléguée aux Sports et aux Finances a présenté le budget municipal de l'année 2021.

Usage du terrain en bord de Deûle et sécurisation des berges (sujet abordé par un habitant).

Une question a été posée concernant l'utilisation du terrain en surplomb des bords de Deûle, espace où était installé la guinguette l'année dernière. Il a été convenu de lui conserver sa modularité, ce lieu ayant vocation à s'adapter à plusieurs usages. Il a été rappelé que la Métropole Européenne de Lille s'est engagée avec les communes de La Madeleine, Marquette et Saint-André dans une démarche de projet visant à imaginer les Bords de Deûle.

Par ailleurs, un courrier a été adressé à la MEL, compétente pour l'entretien des berges. En parallèle, le service urbanisme a relancé les services compétents.

Respect du règlement (notamment l'interdiction des chiens) dans les jardins publics, parcs et squares.

Monsieur le Maire a rappelé que 3 parcs à chiens existaient sur La Madeleine. Ils sont situés rue du Parc, Parc de Latre de Tassigny près de la piscine et au Parc Botanique.

Les propriétaires ont la liberté de lâcher leurs chiens dans ces espaces réservés spécifiquement aux animaux à quatre pattes. Les chiens sont interdits dans les jardins publics, parcs et squares par arrêté municipal.

Point sur la vaccination au centre pluricommunal

Suite à l'association des Villes de La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mouvaux, Bondues, Wambrechies, Saint-André-lez-Lille et Marquette, l'Hippodrome de Marcq-en-Barœul est devenu un centre de vaccination pluricommunal depuis le 22 mars.

La vaccination est ouverte au plus de 18 ans sans comorbidité depuis le 31 mai. Les inscriptions se font par le biais de la plateforme **Doctolib**. Pour les personnes âgées qui souhaitent se faire vacciner mais ne disposent pas de solutions de transport, la Ville propose toujours un accompagnement vers les centres de vaccination. Vous pouvez contacter le **service aînés au 03 20 12 21 62.**



Le centre de vaccination en quelques chiffres :

7 communes associées

Plus de 43 000 personnes vaccinées en date du 20 mai

1 000 doses de vaccin par jour en semaine (plus de 1 000 le week-end) depuis le mois de juin



Pour chaque session organisée par la Ville de La Madeleine, les équipes administratives, bénévoles et médicales interviennent avec engagement et efficacité. **Vous souhaitez apporter une aide bénévole à la tenue du centre de vaccination ? Contactez Stéphanie Lemaire au 03 20 12 79 79.** Les infirmiers et médecins qui souhaitent participer sont également appelés à prendre contact avec la Ville.

BUDGET PARTICIPATIF

Proposez, choisissez, la Ville réalise !



Vous avez des idées, des projets pour votre Ville ? Pour vous permettre de les proposer et peut-être de les voir se concrétiser, La Ville de La Madeleine a lancé son 1^{er} budget participatif ! Vous pouvez proposer votre projet jusqu'au 27 juin : à la Mairie dans l'urne mise à disposition à cet effet, ou créer votre compte et le proposer en ligne > <https://budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr>

Les projets feront ensuite l'objet d'une analyse par les services municipaux, leur faisabilité technique, financière, juridique et administrative sera étudiée. Chaque Madeleinois pourra ensuite voter pour 3 projets qu'il souhaite voir se concrétiser. Une question ? Vous pouvez contacter Véronique Garcin au 03 20 12 79 79.



Une collecte de don du sang est prévue les 17 et 18 juin prochains de 10h à 13h et de 14h30 à 19h à la salle Moulin, rue Moulin. Retrouvez plus d'informations dans la rubrique « solidarités » en page 24. • Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances, retrouvez les informations en page 26.

Nouvelle avancée pour le plan SOLAMAD !



PLAN SOLAMAD

Contraction de «Solaire» et de «La Madeleine», le Plan SOLAMAD vise à l'installation de 6 700 m² de panneaux photovoltaïques répartis sur 21 bâtiments municipaux, dans l'optique de produire localement 40% de la consommation en électricité des sites de la Ville.

L'autoconsommation collective permettra à la Ville de La Madeleine de consommer ce qu'elle produit elle-même.

C'est sur le toit de la tribune du Stade Carpentier que les premiers panneaux photovoltaïques ont été posés le 3 décembre dernier, dans le cadre du plan SOLAMAD, l'un des quatre piliers du Carré Magique écologique madeleinois.

En mars dernier, l'entreprise Enedis a mis en service l'installation photovoltaïque. Le 7 mai, le partenariat entre la Ville et le distributeur d'électricité devenait concret : Sébastien Leprêtre Maire de La Madeleine, a en effet signé la convention de lancement de cette opération d'autoconsommation collective, avec Thierry Pages directeur régional d'Enedis Hauts-de-France.

La Madeleine est la 1^{ère} commune de la MEL à se lancer dans l'autoconsommation collective.

Cette démarche va permettre à la Ville de produire sa propre électricité et donc de maîtriser sa consommation d'énergie, de réduire l'impact des fluctuations du prix de l'électricité et d'accélérer la transition écologique.

Le Plan SOLAMAD s'étale sur 4 ans, jusqu'en 2024. Les prochaines installations sont prévues sur le toit de l'école Victor Hugo et celui des salles Flandre. À terme, une vingtaine de bâtiments municipaux madeleinois sera équipée.

➔ Les panneaux installés sur le toit des bâtiments produisent de l'électricité grâce au rayonnement du soleil.

➔ L'énergie ainsi produite est consommée directement pour l'usage du bâtiment.

➔ L'électricité qui n'est pas consommée sur place est envoyée sur le réseau électrique existant qui relie les sites municipaux. En raison de la densité de la ville, tous les bâtiments municipaux de La Madeleine peuvent participer à cette opération d'autoconsommation collective. Les bâtiments producteurs se relaient pour alimenter la consommation du réseau local.



Sébastien Leprêtre Maire de La Madeleine et Thierry Pages directeur régional d'Enedis, ont signé la convention de lancement de SOLAMAD en mai dernier.



Depuis le 3 décembre dernier, le toit de la tribune du Stade Carpentier est équipé de panneaux photovoltaïques, couvrant une surface de 100m².

Des chasses d'eau plus écologiques dans les équipements municipaux



5 sites municipaux sont aujourd'hui équipés de nouveaux systèmes de chasses d'eau et de nouvelles robinetterie économiques et écologiques :

- > Le Millénaire (qui héberge le Centre de Culture et d'Animation de La Madeleine)
 - > La salle du Romarin.
 - > L'école Louise de Bettignies.
 - > La Police Municipale.
 - > Certains services de la Mairie.
- D'autres sites seront équipés à l'avenir.

Ces chasses d'eau traditionnelles ont été remplacées par des systèmes à bascule présentant plusieurs atouts.

ÉCONOMIES D'EAU

Ce système nécessite de 1 à 6 litres pour fonctionner. Le réglage actuel permet d'économiser plus d'un litre par chasse d'eau tirée.

ÉCONOMIES D'ENTRETIEN

Le système fonctionne sans mécanisme contrairement aux chasses d'eau traditionnelles. De ce

fait, les services techniques interviendront moins pour des questions de réparation. Ce qui engendrera une économie de temps et d'argent avec moins de commandes et de réparations.

Le débit des robinetteries quant à lui est moins important (1,2L par minute contre 3,3L), mais ce n'est pas gênant pour se laver les mains correctement. Les nouveaux robinets sont également plus simples à utiliser pour les enfants ou les Personnes à Mobilité Réduite car la pression sur le bouton est facilitée.

> PÉDALEZ AVEC LA VÉLO-ÉCOLE !

En partenariat avec la Ville, l'association madeleinoise Bicycl'Up organise des sessions «vélo-école» les 19/20 juin, sur la Place du marché. À destination des enfants débutants et débrouillards, ainsi que des adultes pour une «remise en selle», l'objectif des ateliers est d'apprendre les bases du savoir-rouler ensemble et/ou en ville et de comprendre le fonctionnement de son vélo.

Gratuit pour les Madeleinois. Inscriptions auprès de Corinne de Bicycl'Up au 07 69 35 72 59 (À joindre entre 14h et 18h.)



Concertation publique sur la révision du PLU

vous avez la parole !

RÉVISION GÉNÉRALE

Le conseil métropolitain a délibéré le 18 décembre 2020 sur les objectifs d'une révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'objectif est d'obtenir un PLU unique, couvrant la totalité des 95 communes de la MEL, qui serait garant des politiques d'urbanisme à l'échelle du territoire.

Cette révision permettra de conforter le socle stratégique adopté en 2019, d'intégrer davantage les grands projets stratégiques (Schéma Directeur des Infrastructures de Transport, Plan Climat Air Energie Territorial), d'ajuster le PLU aux

évolutions récentes et aux besoins émergents, ainsi que de continuer l'important travail mené pour protéger notre ressource en eau avec les communes dites « gardiennes de l'eau ».

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Ce projet de révision fait l'objet d'une concertation préalable. C'est l'occasion de recueillir vos observations et vos propositions.

La concertation s'articule autour de 3 grands principes :

- > **S'informer**
- > **S'exprimer**
- > **Débattre et échanger**

Afin de recueillir vos avis, des réunions publiques, des ateliers, des questionnaires et des fiches pédagogiques vous seront proposés tout au long de la concertation. Depuis le 22 mai, **vous pouvez contribuer sur les enjeux métropolitains** (habitat, mobilité, ressources en eau etc.)

Un registre numérique est ouvert au public à l'adresse :

> <https://www.registre-numerique.fr/concertation-plu-MEL>



Qu'est ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui définit les grandes orientations d'aménagement d'un territoire et les règles en matière de construction. Il identifie la stratégie de développement du territoire en intégrant les enjeux de préservation de l'environnement, puis décline les règles d'utilisation des sols qui serviront à l'instruction de permis et autres demandes d'autorisations.



Cohabitation apaisée sur les berges du bord de Deûle



Les bords de Deûle madeleinois sont un endroit apprécié de tous. Cyclistes, piétons, promeneurs de chiens et joggeurs se partagent l'espace. Afin que la cohabitation entre tous les usagers soit apaisée et responsable, des règles de bonne conduite sont rappelées par des panneaux municipaux. **Cycliste** > j'adapte ma vitesse sans forcer le passage, je m'assure que l'on m'ait entendu approcher et je prête attention à la trajectoire des piétons. **Piéton** > je fais attention à ne pas occuper toute la largeur de la berge et je fais attention à la trajectoire des cyclistes pour ne pas leur couper leur route. **Je promène mon chien** > je le tiens en laisse et je ramasse ses déjections. **Joggeurs** > je fais attention à respecter les autres usagers et je prête attention aux cyclistes et aux piétons.

Profitez tous de cet espace dans le respect des autres, pour une cohabitation apaisée !

INFOS TRAVAUX



> TRAVAUX DE VOIRIE RUE ROGER SALENGRO

Depuis le 29 mars, la société Eiffage mandatée par la MEL a entrepris des travaux de réaménagement de l'ensemble de la voirie rue Roger Salengro.

> Leur réalisation entraîne des perturbations de circulation ayant nécessité la mise en place de déviations.

> Le stationnement est également perturbé mais organisé en lien avec l'avancement des travaux afin de minimiser la gêne pour les riverains.

Ces travaux de réaménagement se poursuivent dans le respect des prévisions calendaires. Les phases 1 et 2 (remise en état des trottoirs) sont finalisées. Ainsi, les fosses de végétalisation prévues dans le cadre de la réorganisation de la voirie ont été réa-

lisées et sont aménagées en lien avec les retours des riverains sollicités par la Ville (apport de terre végétale ou comblement temporaire par l'intermédiaire de briques grises). La finalisation de ce chantier est prévue fin août 2021.

> TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Depuis le 29 mars 2021, la société Balestra TP mandatée par la MEL procède au dévoiement du réseau d'assainissement, avec la création de 2 chambres de raccordement sur le tronçon situé entre le Boulevard Courberin et le sentier du Chaufour. > Le chantier se poursuit dans le respect des délais annoncés pour une finalisation courant juin.

> Le parking public sera de nouveau prochainement accessible depuis la rue du Général de Gaulle. En

attendant, son accès est maintenu depuis la rue Paul Doumer.

> RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

À compter du 28 juin, pour une durée de 14 semaines, SOURCEO réalisera des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable. Seront concernées par ces travaux la rue du Docteur Legay et la place Massenet. Une première phase de chantier d'une durée de 3 semaines concernera le tronçon entre la rue Faidherbe et l'Avenue Simone.

Le circulation et le stationnement y seront interdits et des déviations seront mises en place.

> CHANTIER PÔLE SANTÉ TRAVAIL RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Une nouvelle antenne du Pôle Santé

Travail s'implantera prochainement au sein de l'immeuble du 22 rue du Général de Gaulle, anciennement occupé par la société Enaco.

Dans le cadre des travaux de réaménagement de cet immeuble, portés par l'entreprise Spaicing Pro, des dispositions ont été prises afin d'organiser le bon déroulement du chantier.

> Depuis le 17 mai et jusqu'au 14 juin inclus, le trottoir et la zone de stationnement rue du Général de Gaulle et rue du Chaufour seront inaccessibles face au chantier.

> Un couloir de circulation de 1.40 m de large minimum dédié aux piétons sera mis en place sur la zone de stationnement neutralisée rue du Général de Gaulle. Les piétons provenant de la rue du Chaufour seront quant à eux invités par une signalisation à emprunter le trottoir d'en face.

TOUTES GÉNÉRATIONS

ACCUEILS ET TEMPS PÉRISCOLAIRES

LA VILLE RECRUTE !

Vous êtes titulaire du BAFA, BAFD ou équivalent ?

Vous souhaitez devenir animateur ou directeur dans les accueils de loisirs et temps périscolaires de La Madeleine ?

La Ville a mis en place une nouvelle procédure de recrutement dématérialisée par le biais de son site internet. **Vous pouvez désormais postuler en ligne sur www.ville-lamadeleine.fr**

Complétez simplement le formulaire mis à votre disposition et téléchargez les documents demandés.

Si vous souhaitez être accompagné gratuitement dans vos démarches, pour la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation, n'hésitez pas à contacter le Point Information Jeunesse de La Madeleine au 03 28 52 66 90.

Renseignements auprès du service Famille Enfance Écoles : 03 20 12 79 93
service-famille
@ville-lamadeleine.fr



Photo prise en 2019



Petits Madeleinois en immersion dans LES BACS À COMPOST !

L'art et l'intérêt du compostage n'ont désormais plus de secret pour les enfants des accueils de loisirs du mercredi de l'école Kléber.

Pendant le mois de mars, Jihanne et Sacha, tous deux en mission de service civique dans le cadre du programme "Médiaterre" de l'association Unicités, sont venus animer des activités autour de la transition écologique à destination des enfants des accueils périscolaires du mercredi. Dans le jardin pédagogique de La Madeleine, où est installé un composteur collectif, les enfants de l'école Kléber ont ainsi bénéficié d'une "formation" au compostage.

"À quoi ça sert ?"

"Comment ça marche ?"

"Que peut-on y mettre ?"

Pour répondre aux nombreuses questions des apprentis composteurs, rien n'est plus concret et pédagogique que de soulever les couvercles des bacs à compost du jardin. En effet, chaque bac marque une étape de la transformation des déchets biodégradables : le dépôt, les phases de maturation et enfin le compost prêt à l'emploi !

Dans les bacs, les enfants ont aussi fait la rencontre des "décomposeurs". Vers de terre, cloportes, limaces, mille-pattes et autres "bébêtes" pas bêtes du tout puisque ce sont elles qui assurent (en complément des bactéries

et champignons) la décomposition de la matière organique et qui la transforment en matière minérale. Un engrais 100% naturel dont les plantes raffolent.

Une expérience enrichissante et passionnante que les enfants voudront à coup sûr reproduire à la maison ! Alors, **pour vous accompagner dans cette démarche, créer votre propre engrais et réduire vos déchets, la Ville de La Madeleine a mis en place une prime finançant en partie l'achat d'un composteur ou lombricomposteur.**

Faites votre demande en ligne sur le site internet de la Ville.

EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

D'autres animations autour de la transition écologique ont été et seront encore proposées aux enfants des accueils périscolaires du mercredi. En plus de la découverte du compostage, ils ont réalisé une grande fresque du climat pour mieux comprendre les causes et conséquences du dérèglement climatique et ont aussi participé à des débats sur l'environnement. D'autres activités sont encore à venir. Rendez-vous dans notre prochaine édition pour les découvrir.

Du 25 mai au
11 juin 2021



E-Salon Les Clés de l'EMPLOI et de l'ALTERNANCE

Postulez en ligne

www.clesdelemploi.fr

Infos utiles
03 20 14 52 80

Vidéos métiers
Visio-conférences
Zoom sur le territoire
Métropole Nord-Ouest

NOUVEAU

Emploi et formation à la clé du E-Salon DES CLÉS DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE !

Cette année encore, le contexte sanitaire ne permet pas l'organisation du Forum de l'alternance dans sa forme traditionnelle. C'est donc à nouveau une version en ligne qui vous est proposée. **Connectez-vous jusqu'au 11 juin au E-Salon "Les clés de l'emploi et de l'alternance" et découvrez de nombreuses offres d'emploi et de formations dans divers secteurs d'activité** (industrie, logistique, commerce, santé, numérique...)

Co-organisé par la Maison de l'Emploi Métropole Nord-Ouest, la Ville de La Madeleine et les communes du SIVOM Alliance Nord-Ouest, avec le soutien de la Région Hauts-de-France, cet E-Salon propose des visio-conférences, des "vidéos métiers", des webinaires à thématiques ainsi qu'un "zoom" sur le territoire Métropole Nord-Ouest.

Pour plus d'informations contactez le 03 20 14 52 80.

Pour rejoindre le E-Salon rendez-vous sur : www.clesdelemploi.fr

QUI SE REND AU PIJ A TOUT PIGÉ !

Le PIJ permet aux jeunes de 11 à 30 ans, d'être conseillés, accompagnés et orientés dans leur parcours scolaire et professionnel (aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation) mais aussi dans leur vie quotidienne (santé, voyages, loisirs...).

Deux PC sont à disposition avec possibilité d'impressions gratuites (limitées à 5 par jour/personne).

Ouvert lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h à 12h, et jeudi de 14h à 18h au 12 rue du Moulin. (Fermé cet été du 16 au 20 août).

Renseignements : 03 28 52 66 90
et sur www.ville-lamadeleine.fr

TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Mettez le pied dans le monde du travail !

En février dernier, Romain, Madeleinois de 24 ans, rejoignait les services techniques de la Ville pour un contrat d'un mois dans le cadre du dispositif "tremplin vers l'emploi". Une expérience professionnelle enrichissante et motivante qui a redonné confiance au jeune homme. En effet, ce dispositif permet aux Madeleinois de 18 à 25 ans, qui n'ont ni emploi, ni formation, et qui ne suivent pas d'études, d'accéder à un emploi pour une durée d'un mois au sein des services municipaux.

Il permet ainsi d'acquérir une expérience professionnelle et de se familiariser avec le monde du travail, ou encore d'expérimenter une profession ou découvrir des métiers pour un projet encore à définir.

Deux profils de postes sont proposés au sein des services techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie...) et au sein du service entretien/ATSEM (entretien des locaux, aide à la restauration...)



POSTULEZ EN LIGNE sur www.ville-lamadeleine.fr/tremplin-vers-lemploi

N'hésitez pas à contacter le Point Information Jeunesse pour vous aider ou vous conseiller lors de votre candidature.



BAC ET BREVET, mention «très bien» récompensée !

Dernières révisions avant les examens qui clôtureront les années collège et lycée des jeunes Madeleinois !

Afin de valoriser et d'encourager les jeunes à la réussite dans les études, la Ville de La Madeleine renouvelle, pour la 6^{ème} année consécutive, le dispositif des "Lauréats de la Jeunesse Madeleinoise".

Les Madeleinois diplômés du brevet des collèges et du baccalauréat qui obtiendront une MENTION TRÈS BIEN recevront un chèque culture d'une valeur de 50€.

Bon courage pour les révisions et bonne chance à tous !

Inscriptions auprès du Point Information Jeunesse jusqu'au 27 août 2021.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une justification de la mention "très bien". Le chèque culture vous sera remis à la rentrée.

À l'approche des élections départementales et régionales, le PIJ organise une exposition ludique gratuite et ouverte à tous. À cette occasion, les jeunes sont invités à participer à un jeu concours sur le thème de l'exposition. Plus de renseignements p.7.

CET ÉTÉ, DÉPAYSEMENT ASSURÉ

dans les accueils de loisirs madeleinois



Cet été le service enfance vous propose des accueils de loisirs, pour les enfants madeleinois scolarisés, âgés de 2 à 12 ans :

- du mercredi 7 juillet au vendredi 27 août ouverts à tous,
- du lundi 30 août au mercredi 1^{er} septembre pour les enfants madeleinois dont les deux parents justifient d'une obligation professionnelle.

Les enfants inscrits seront accueillis, en semaine entière avec repas et goûter, du lundi au vendredi, de 9h à 17h (accueil échelonné entre 9h et 9h30, départ échelonné entre 16h30 et 17h).

L'accueil réveil se fera dès 7h30 et l'accueil détente jusqu'à 18h30.

Compte tenu du protocole sanitaire toujours en vigueur pour les Accueils Collectifs de Mineurs, les enfants seront accueillis, dans la mesure du possible, par groupe-école. Aussi, le lieu d'accueil n'est pas au choix des familles mais est déterminé par la Ville, sans possibilité de dérogation.

Par ailleurs, les capacités d'accueil restent limitées. De ce fait, l'accueil de loisirs est réservé aux enfants madeleinois. Si des places restent disponibles, la Ville pourra en informer les familles extérieures dont les enfants sont scolarisés à La Madeleine.

AU PROGRAMME DE CES VACANCES D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES MATERNELLES :

En juillet, direction l'Amérique pour les petits de d'Hallendre qui passeront "un été au Farwest" et les enfants d'Anne Frank qui partiront "à la découverte de l'Ouest". La destination sera plus exotique pour les petits de Moulin Alphonse Daudet qui s'aventureront "à la découverte de l'île Moulin". Au mois d'août, ce sont "des mondes merveilleux" qui émerveilleront les enfants d'Anne Frank, tandis que ceux de l'école Moulin Alphonse Daudet partiront à "la conquête spatiale".

AU PROGRAMME DE CET ÉTÉ POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES :

En juillet, place au "défi des arènes" pour les petits dresseurs de Pokémon de l'école Louise de Bettignies. Ceux de Kléber travailleront "la confiance en soi" grâce à de nombreuses activités physiques et sportives.

Au mois d'août sonnera enfin le "grand départ pour le Brésil" pour les enfants de l'école Louise de Bettignies.

La période du 30 août au 1^{er} septembre sera réservée aux enfants dont les deux parents justifient d'une obligation professionnelle, à l'école Anne Frank pour les enfants scolarisés en école maternelle et à l'école Louise de Bettignies pour les enfants scolarisés en école élémentaire.

MODALITÉS DE D'INSCRIPTIONS

> PRÉ-INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions des Madeleinois pour les accueils de loisirs sans hébergement de l'été se dérouleront du lundi 7 au vendredi 18 juin (en fonction des places disponibles).

Vous pouvez réaliser la pré-inscription en ligne sur le site internet de la Ville ou de manière physique en vous rendant à la mairie.

Une confirmation des réservations sera effectuée par mail ou par téléphone.

Les confirmations d'inscriptions pour les gîtes se feront par mail après étude des demandes et après décision du ministère.

> PAIEMENT

Forfaits à la semaine, en fonction du quotient familial.

Modes de paiement : espèces, chèques, carte bancaire et chèques vacances ANCV, CESU. Après avoir enregistré l'inscription auprès des agents du service Enfance, vous pourrez choisir de régler votre facture en ligne depuis votre portail famille ou auprès du service de la régie qui sera ouvert de 21 juin jusqu'au 2 août.

De nouvelles mesures gouvernementales, liées à l'évolution de la situation épidémiologique, peuvent venir modifier les autorisations d'ouverture des Accueils Collectifs de Mineurs (Accueil réservé aux enfants des personnels prioritaires ou interdiction d'accueil). Ces modifications s'imposeraient à tous.

Renseignements auprès du service Famille : 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr
Toutes les infos et les plannings des accueils de loisirs sont disponibles sur le site internet de la Ville.

PLACE À L'ÉTÉ AU CENTRE MOULIN ADOS !

Équitation, trampoline, bowling, accrobranche, sports de raquette, sorties à la mer, visite de Nausicaá et autres activités variées et endiablées seront au programme de ces vacances estivales !

Le planning complet des activités sera prochainement publié sur le site internet de la Ville.

Les inscriptions pour les ados de 11 à 17 ans démarrent le mardi 8 juin, directement auprès du Centre Moulin.

CENTRE MOULIN ADOS, entrée par le parc De Laitre de Tassigny
03 28 52 60 08 / centre-moulin@ville-lamadeleine.fr



ESTHÉTIQUE, MAIS PAS QUE !

Une école Victor Hugo mieux isolée.

Construite dans les années 1960, le bâtiment de l'école Victor Hugo est l'un des sites les plus consommateurs en énergie de la commune.

Pour y remédier, la Ville de La Madeleine a décidé d'isoler le bâtiment thermiquement par l'extérieur : la façade sera ainsi rénoverée grâce à l'utilisation de matériaux écologiques isolants, étanches et résistants. Les travaux seront aussi l'occasion de donner un nouveau "look" à l'école.

Ce sont les élèves eux-mêmes qui, en fonction des contraintes (taille des panneaux...) ont pris leurs crayons pour composer une façade côté rue qui soit gaie, séduisante, autant qu'esthétique.

Quatre propositions ont ainsi été élaborées, avant d'être soumises au vote des premiers intéressés, à savoir

l'ensemble des élèves de Victor Hugo, des enseignants, du personnel municipal, sans oublier les élèves de grande section de l'école Gaston Lecerq, qui intégreront le CP en septembre prochain : bel exemple de participation inter-générationnelle ! C'est avec une large majorité des voix que le projet ci-contre a été choisi.

Les travaux démarreront dès le mois de juillet, d'abord par la façade sud du bâtiment située côté cour de récréation. Puis en septembre-octobre sera réalisée la façade côté rue des Gantois (voir photo).

C'est dans une école haute en couleur que les élèves feront ainsi leur prochaine rentrée : "Rêve ta vie en couleurs, c'est le secret du bonheur".



L'ÉCOLE VICTOR HUGO DANS LE PLAN SOLAMAD !

Dans le cadre du plan SOLAMAD, le bâtiment de l'école Victor Hugo sera également pourvu de panneaux photovoltaïques dont la pose commencera au mois d'août.

L'énergie produite sera consommée directement pour l'usage de l'école. L'électricité non consommée sur place sera quant à elle envoyée sur le réseau électrique reliant les sites municipaux.

Pour en savoir plus sur SOLAMAD rendez-vous p.10



Aînés madeleinois, empruntez LA NAVETTE MUNICIPALE !

Vous la voyez sans doute circuler dans les rues de La Madeleine. La navette municipale emmène les aînés madeleinois sur le marché chaque lundi et vendredi. Un service gratuit bien apprécié et parfois indispensable pour les usagers qui n'ont pas toujours la possibilité de pouvoir se déplacer.

Elle conduit également les personnes qui le souhaitent jusqu'au nouveau cimetière, situé à Marquette-Lez-Lille. Prochain départ : mardi 15 juin.

Pour bénéficier de ce service inscrivez-vous auprès du service aînés : 03 20 12 21 62 / service-aines@ville-lamadeleine.fr

Le contexte sanitaire ne permet pas la reprise des activités seniors avant la rentrée de septembre. Les modalités d'inscription seront indiquées dans le MAGdeleine de juillet/août.

Réouverture de vos commerces en plusieurs étapes

Le mercredi 19 mai, vous avez eu le plaisir de retrouver vos commerçants madeleinois. Les commerces dits « non essentiels » fermés pendant le 3^{ème} confinement, ont en effet pu rouvrir selon un protocole adapté à chaque lieu et activité.

Retrouvez les mesures sanitaires et actualités dans la rubrique « Actu Cité » en page 8, et les informations concernant les équipements sportifs municipaux dans la rubrique « sport » en page 21.

Depuis le 19 mai

Couvre feu décalé à 21h.

> MAGASINS

Tous les commerces ont pu rouvrir. Un seul client à la fois est admis dans les surfaces de moins de 8m². Les autres commerces doivent respecter une jauge de 8m² par client.

> MARCHÉS

Les commerçants dits « non essentiels » ont pu réintégrer les marchés. Une jauge par client de 8m² en intérieur, et de 4m² en extérieur doit être respectée.

> RESTAURANTS, BARS, CAFÉS

Les terrasses ont pu rouvrir avec des tables de 6 personnes maximum.

À partir du 9 juin

Couvre feu décalé à 23h.

> MAGASINS

La jauge passe de 8m² à 4m² par client.

> MARCHÉS

La jauge passe à 4 m² par client sur les marchés couverts et ouverts.

> RESTAURANTS, BARS, CAFÉS

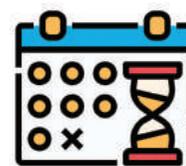
Les restaurants, bars et cafés peuvent rouvrir en intérieur avec des tables de 6 personnes maximum. Un cahier de rappel va être intégré dans l'application « Tous Anti Covid » pour tracer les éventuels cas contact. Les clients devront scanner un QR code à l'entrée. Un registre papier sera proposé pour ceux qui n'ont pas de téléphone.

À partir du 30 juin

Fin du couvre feu.

- Fin des limites de jauge dans les établissements recevant du public, selon la situation sanitaire.

- Maintien des gestes barrières et de la distanciation physique.



Se retrouver autour d'un café

Un café offert par la Ville avec l'opération « Couleurs cafés » !



Bon de retrait à retrouver dans votre magazine reçu à domicile



Pour retrouver le plaisir de fréquenter à nouveau les restaurants madeleinois après le premier confinement, la Ville de La Madeleine avait lancé l'opération « Mon resto a la frite ». La Ville avait ainsi acheté 2 tonnes de pommes de terre à un producteur local, qui avaient été livrées aux restaurants participants. Vous aviez ainsi pu bénéficier d'un bon pour un cornet de frites fraîches maison à emporter directement chez vous.

Cette fois, la Ville lance l'opération « Couleurs cafés » ! Quoi de mieux que de se retrouver et de retrouver nos bars, cafés et restaurants préférés autour d'un bon café ?

Rendez-vous du 9 juin au 31 juillet dans les bars, cafés et restaurants madeleinois participants (sur présentation du bon de retrait dans votre magazine en format papier) pour bénéficier d'un café offert, dont les frais sont à la charge de la Ville.

L'offre est limitée à un café par foyer auprès des commerçants partici-

pants, vous pouvez bien sûr en profiter pour redécouvrir les autres produits de leur carte. Bonne humeur et convivialité garantie !

PARTICIPANTS :

> AU RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ

91 rue Pompidou

> BISTROT DU ROMARIN

104 avenue de la République

> CAFÉ DU MARCHÉ

75 bis rue Pompidou

> CHEZ MAMY

78 rue du Général de Gaulle

> COTE CAMPAGNE

85 rue Pasteur

> IRISH

5 avenue de Kaarst

> LA LUNA

26 place de la Gare

> LA SUITE

50 rue du Général de Gaulle

> L'AYO BAR

80 rue Pompidou

> LE BY'S

de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi
Jardin des Géants, rue de la Communauté

> LE FLASH

227 rue du Général de Gaulle

> LE LONGCHAMP

68 rue du Général de Gaulle

> LE MARIGNY

140 rue du Général de Gaulle

> LE NERI

75 rue Pompidou

> LE POMPIDOU

112 bis rue Pompidou

> LE SAINT CHARLES

34 rue Gustave Scrive

> LE SAINT MAUR

269 avenue de la République

> LE VEGA

95 rue du Pré Catalan

Le Comptoir d'Aristée, la crème des fromagers !



Bonne nouvelle pour les amateurs de fromage ! Le Comptoir d'Aristée, crèmerie-fromagerie, a ouvert ses portes le 7 mai dernier, rue du Général de Gaulle.

Bien avant la crise sanitaire, c'est en étant de « mission achat de fromage » pour une soirée entre amis, que Sébastien Vermeulen, gérant du restaurant madeleinois « Le By S' » constate qu'on ne trouve du fromage qu'au marché et qu'il n'y a pas de

boutique dédiée à La Madeleine. Les périodes de confinement sont propices à la réflexion pour ce Savoyard d'origine, qui remarque qu'un local est à louer dans la commune. Cet amoureux de bons produits voit l'opportunité d'y créer « Le Comptoir d'Aristée ».

Pour mener à bien son projet, Sébastien s'entoure d'une équipe de choc ! Pierre devient responsable du magasin et gère la vente et le conseil

client, aux côtés de France qui est en stage de reconversion professionnelle. Ensemble, ils réalisent un stage d'immersion au sein de la fromagerie « Gay » à Annecy, tenue par Pierre Gay titulaire du titre de meilleur ouvrier de France fromager en 2011.

« Le Comptoir d'Aristée », clin d'œil au dieu champêtre grec Aristée fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène, vous propose une centaine de fromages sélectionnés dans le respect du terroir, de la tradition et des producteurs locaux. Vous y trouverez également du thé, des bières locales, du vin, du cidre, des œufs frais et parfois des légumes... L'essentiel en somme pour accompagner vos fromages préférés !

Chaque fromage a son origine, son histoire et sa saveur. L'équipe de passionnés vous accueille chaleureusement et est disponible pour vous conseiller et vous orienter. Vous n'aurez plus qu'à vous laisser tenter ! Amateurs de fromages, gourmands et simples curieux trouveront leur bonheur.

Franchisez la porte du comptoir d'Aristée, vous ne serez pas déçus !

Le Comptoir d'Aristée
79 rue du Général de Gaulle
Du mardi au samedi
de 9h à 13h et de 15h à 19h.
Le dimanche et jours fériés
de 9h à 13h.
lecomptoiraristee.fr
03 28 04 01 92
Facebook / Instagram



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, est venu saluer Sébastien Vermeulen à l'occasion de l'ouverture de la fromagerie.

Nouvelles installations chez MÉO FICHAUX



Dominique Ruyant, Directeur Général de Méo Fichaux

groupe historique ne cesse d'innover et veille au grain afin de répondre aux nouveaux besoins des consommateurs.

En parallèle, la marque Méo fait peau neuve, avec une nouvelle identité de marque : changement de logo, de signature et de packaging... pour une qualité de café irréprochable qui reste inchangée !

Dans la lignée de cette nouvelle identité et de ces travaux d'extension, le plus important torréfacteur indépendant français prend de nouveaux engagements écoresponsables, en ayant à cœur de réduire l'empreinte écologique de ses capsules. Le groupe basculera ainsi en octobre l'ensemble de la gamme de capsules Méo en capsules végétales 100% hermétiques et 100% compostables à domicile. Une première en France ! Une fois utilisées, les consommateurs pourront les mettre dans leur compost et les laisser se dégrader naturellement... Pratique et écologique !

Pas de « procaféination » pour Méo Fichaux ! L'entreprise familiale de café implantée sur la commune depuis 1900, agrandit son site de production.

Toujours en quête d'innovation, l'historique torréfacteur du quartier Saint Charles réalise actuellement des travaux d'extension le long de la rue Gustave Scrive. Cet agrandissement est destiné à accueillir des nouvelles lignes de production et permettra une meilleure gestion de l'activité. Méo Fichaux se projette dans l'avenir et prévoit dans ce nouvel espace de 4 000 m², de la place pour ses « machines du futur ». En effet, le

Méo Fichaux se fait une joie de vous servir dans sa boutique Place du Général de Gaulle à Lille et de vous proposer ses produits en grandes surfaces et sur internet... Pour le plus grand plaisir de vos papilles gustatives !

> <https://www.meo.fr>



Local en construction qui accueillera de nouveaux équipements de conditionnement



À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, est venu visiter les nouvelles installations

CULTURE ET SORTIES

Comme l'année dernière la Ville de La Madeleine vous proposera d'amener la musique jusqu'à vous pour la Fête de la Musique.

C'est avec une petite avance sur la date officielle de l'évènement, que le samedi 19 juin, deux compagnies parcourront la ville et animeront ses rues :

> "LA PTITE GOGUETTE", Compagnie In Illo Tempore.

Quand Max est à la guitare ou à l'accordéon, Gaëlle chante ou raconte des bêtises. Ensemble, ils reprendront des chansons francophones, parfois musettes, réalistes, jazzy ou manouche... mais toujours de bonne humeur ! C'est avec les spectateurs que la vraie goguette se crée ! Un concert interactif qui se construit tous ensemble. Alors... prêts à chanter ?

- À 14h45 dans le Parc Botanique, rue Gay Lussac.
- À 15h30 dans le Parc De Lattre de Tassigny, rue Victor Hugo.
- À 16h dans le Square de la Congrégation, rue Paul.

> "LES GARÇONS DE LA PLAGES", Compagnie du Tire-Laine.

Ces 3 barmans, fan des Beach Boys, reconvertis en groupe de musique, vous serviront des chansons de leurs idoles. Un mélange rafraîchissant de pop, de musette et de fanfare punk, le tout servi avec dérision et à volonté !

- À 14h30 dans le jardin des 4 saisons, rue du Général Koenig.
- À 15h15 dans le Square Pastour, rue Eugène d'Hallendre.
- À 16h sur la Place Billecocq, rue du Parc.

Et pour boucler ce week-end musical en beauté, l'orchestre d'harmonie de La Madeleine vous proposera un concert d'été dans le très beau jardin de "Ma Maison", dimanche 20 juin à 16h.



NOUVELLES INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Les demandes d'inscriptions pour les nouveaux élèves du Conservatoire de Musique de La Madeleine se feront en ligne sur : www.ville-lamadeleine.fr/mes-loisirs/culture/conservatoire-de-musique-rayonnement-communal

> ÉVEIL MUSICAL : inscriptions du lundi 7 au mercredi 9 juin.

Accessible aux enfants scolarisés en grande section maternelle ou en CP, les séances d'éveil musical ont pour but de sensibiliser l'enfant aux sons, aux rythmes et aux couleurs musicales. Elles lui permettent aussi de développer sa curiosité et son expression.

> AUTRES DISCIPLINES : inscriptions du lundi 14 juin au samedi 11 septembre.

TOYO, spectacle musical étonnant qui fera le bonheur des enfants !

Un son mystérieux intrigue Gillou l'équilibriste-contorsionniste. Il s'approche et découvre Toyo, un tuyau de chantier, tout froid tout raide et tout creux.

Coline la violoniste fait chanter Toyo. Toutes sortes de sons semblent sortir de lui. Gillou l'apprivoise, ils s'adoptent immédiatement et comme Gillou est très souple, il se glisse à l'intérieur et s'y installe tel le Pagurus Bernadus... plus connu sous le nom de bernard-l'hermite.

Toyo devient pour Gillou une carapace, un costume, un chapeau, une tour d'équilibriste... Gillou l'enjambe, le traverse en tous sens, se plie et s'entortille, s'emmêle, s'y coince même parfois ! Mais pas d'inquiétude, Coline est là et vient l'aider à s'en extirper ! Alors Gillou y replonge, s'y cache totalement et disparaît quelques instants... avant d'en ressortir par l'autre bout !

Puis on entend le son du violon. Gillou tombe sous le charme de sa mélodie, et voilà qu'avec Toyo ils s'échappent dans une danse mélancolique. Vraiment, ils s'aiment tous les deux... alors ils invitent Coline à les rejoindre. Gillou se blottit dans Toyo, Coline monte en équilibre sur son dos, et le violon chante tout en douceur et majesté la musique de l'histoire de Gillou et Toyo.

SAMEDI 26 JUIN à la Chaufferie Huet, 26 rue du Pré Catelan. Deux séances sont proposées à 10h et à 10h45.

Réservations sur www.ville-lamadeleine.fr ou au 03 20 12 79 98. GRATUIT. Tous publics à partir de 3 ans.



Par la compagnie Les Colporteurs.
Dans le cadre des Toiles dans la Ville - Saison 6, initié par le Prato Pôle National Cirque Lille.

ASSOCIATIONS RENDEZ-VOUS SUR LE FORUM EN LIGNE

Particulièrement impactées par la crise sanitaire, les associations devraient pouvoir reprendre leurs activités "normales" à la rentrée de septembre, après un an d'arrêt ou d'activités réduites.

Traditionnellement organisé tous les deux ans, le Village des associations devait se tenir en 2020. Les conditions sanitaires ne l'ont évidemment pas permis. Aujourd'hui, pour éviter tout rassemblement mais afin de permettre aux associations madeleinoises de se faire connaître et de partager la diversité et la richesse de leurs activités, **la Ville de La Madeleine organise le premier forum des associations numérique !**

Rendez-vous dès aujourd'hui sur le nouveau site internet dédié aux associations madeleinoises :
www.vie-associative.ville-lamadeleine.fr

Retrouvez l'ensemble des associations dans l'annuaire en ligne sur le site internet de la Ville.

LA CHAUFFERIE HUET VOUS OUVRE SES PORTES



Photo Pascal Facon

Jour après jour, étape par étape, brique après brique, depuis juillet 2018, vous l'avez vue se transformer : **la Chaufferie Huet, ancienne usine de tissage devenue salle de spectacles !**

La pandémie de Covid-19 a retardé son ouverture mais il est à présent temps pour vous d'en découvrir les coulisses !

Votre nouvel espace culturel vous ouvre ses portes le samedi 19 juin prochain, de 15h à 18h, au 26 rue du Pré Catelan.

Au programme : des visites guidées et une exposition sur l'histoire du bâtiment dans laquelle vous découvrirez des documents exceptionnels, images, photos et témoignages d'anciens ouvriers...

En raison des contraintes sanitaires toujours en vigueur, les visites seront organisées par petits groupes.

Pour y participer il faudra vous inscrire auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou sur le site internet de la Ville.

LE SALON DES ARTISTES MADELEINOIS SOUS LE...



Les artistes madeleinois seront les premiers à exposer leurs œuvres dans la Chaufferie Huet. Un écrin pour ces créations 100% locales et originales. Ce nouveau lieu valorisera la créativité et le talent de nos artistes : un Reg'Art madeleinois que vous pourrez partager avec le regard des artistes !

Ne ratez pas ce rendez-vous qui vous enchantera quand vous poserez le regard sur ces œuvres d'art inédites.

Les murs de la salle d'exposition de la Chaufferie Huet se pareront pour vous de leurs premiers atours : peintures, photographies, sculptures, dessins...

DU 20 JUIN AU 3 JUILLET à la Chaufferie Huet, rue du Pré Catelan.
Du mercredi au samedi de 14h à 19h.
Le dimanche de 11h à 13h et de 15h à 18h.
Fermeture le lundi et le mardi.
ACCÈS LIBRE - Toutes les infos sur : www.ville-lamadeleine.fr

LES SORTIES DU CAFA !

Le Comité des Aînés Fêtes et Animations organise des sorties et séjours à destination des seniors madeleinois ! Les prochains rendez-vous :

- Jeudi 15 juillet : Journée à Compiègne, sa forêt, sa mémoire.
- Jeudi 9 septembre : Journée en Champagne.
- Du samedi 9 et vendredi 15 octobre : Séjour dans le Finistère, à l'Hôtel-Club Ker-Beuz, à Trégarvan.
- Le spectacle son et lumières "Le Souffle de la Terre" initialement prévu le 2 septembre 2021 est reporté en septembre 2022.

Renseignements et inscriptions auprès de Christian Leignel au 06 71 77 10 66.



LIVRAISON À DOMICILE

Toute la Médiathèque chez vous !

En novembre dernier, la médiathèque municipale lançait un nouveau service gratuit de livraison à domicile. Destiné aux Madeleinois qui ne peuvent pas se déplacer (personnes âgées ou personnes en situation de handicap), ce dispositif permet à chacun de pouvoir se divertir, apprendre et simplement profiter de la diversité et de l'étendue des documents proposés à la médiathèque. En plus d'assurer la livraison, les médiathécaires font aussi profiter les usagers de leurs conseils et recommandations. "Nathalie sélectionne les livres pour moi, au gré de mes envies, en fonction de l'actualité littéraire et de mes auteurs coups de cœur" explique Juliette, "je suis en télétravail depuis le premier confinement. Les livres sont pour moi une échappatoire face à mes obligations virtuelles quotidiennes. J'aime lire entre deux réunions zoom !" Les livraisons sont assurées en vélo triporteur ou en trottinette, chaque vendredi, en fonction des demandes. Les médiathécaires vous proposent aussi de réaliser votre inscription à la médiathèque depuis chez vous.

Pour bénéficier du portage à domicile (service sous conditions), contactez la médiathèque au 03 59 09 59 09.

LA MÉDIATHÈQUE VOUS ACCUEILLE DE NOUVEAU AUX HORAIRES HABITUELS !

Depuis le 25 mai, suite aux nouvelles recommandations sanitaires, la médiathèque municipale retrouve un fonctionnement presque normal. Il vous est de nouveau possible de faire vos lectures sur place, les animations reprennent (le tout sous conditions) avec les horaires habituels.

Retrouvez toutes les informations et les conditions sur les annonces de déconfinement p.8.

Découvrez toute la programmation et les conditions d'accès sur le site www.mediathequedelamadeleine.fr et sur la page Facebook de la médiathèque.

FEU D'ARTIFICE

Cette année encore, le concert de la Fête Nationale ne peut être organisé en raison du contexte sanitaire et des contraintes liées aux rassemblements. La Ville a toutefois souhaité conserver le traditionnel feu d'artifice.

Il sera tiré le 13 juillet à 22h30. Comme l'an dernier, il sera plus court mais plus haut que d'habitude afin que chacun puisse le voir de chez lui sans se déplacer.



L'EURO 2021 SUR ÉCRAN GÉANT

Le coup d'envoi du championnat d'Europe de foot sera donné le 11 juin prochain.

Le match des quarts de finale du vendredi 2 juillet, à 21h sera diffusé sur écran géant dans la cour de l'école Rostand (si les conditions sanitaires le permettent). Les places seront limitées et le port du masque obligatoire. Ouverture des portes à 20h30.

Renseignements : 03 20 12 21 62 et sur le site de la Ville.



LA GUINGUETTE de retour sur les bords de Deûle

Depuis quelques jours, la guinguette a fait son retour en bord de Deûle (près de la Place Jean Moulin).

Venez profiter d'une ambiance estivale et festive **du jeudi au dimanche de 10h à 22h**. Partagez des moments conviviaux autour d'un verre ou d'un repas au bord de l'eau, dans le respect des règles sanitaires liées au Covid-19 et du voisinage.

Découvrez l'actualité de la guinguette sur la page Facebook dédiée à l'évènement : "La guinguette de La Madeleine".

VIDE-GRENIER

Le vide-grenier organisé sur la Place du Marché par l'association Oxygène est programmé le dimanche 12 septembre de 8h à 16h (sous réserve des conditions sanitaires).

Inscriptions les 28 juin et 6 septembre, à partir de 18h30, au 96 rue Kléber. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Infos au 06 82 07 28 01.

Réouverture des ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

SPORT

L'heure de la reprise du sport a sonné !



L'heure de la reprise a sonné pour les sportifs amateurs ! Fermés depuis la mise en place du second confinement sur décision gouvernementale, les équipements sportifs municipaux sont autorisés à réouvrir leurs portes depuis le 19 mai sous certaines conditions.

Les contraintes pesant sur la pratique des activités sportives en intérieur et en extérieur vont progressivement être levées.

Depuis le 19 mai, les mineurs ont repris leur activité sportive dans leurs clubs, associations sportives et à la piscine. Les adultes pourront retrouver les joies de la nage dès le 9 juin (voir ci-dessous).

Pour les sports sans contact pratiqués en intérieur, les établissements veilleront à ce que la présence des participants ne dépasse pas 50%.

La pratique des sports d'extérieurs est autorisée depuis le 19 mai, dans la limite de 10 personnes au maximum et sans contact. À partir du 9 juin, il sera possible de réunir un maximum de 25 personnes pour une pratique encadrée, les contacts étant alors autorisés.

Dès le 30 juin, les pratiques avec contact pourront reprendre en intérieur comme en extérieur, dans le respect du protocole. À compter de cette date, les limitations de rassemblement prendront fin. Les sportifs devront néanmoins rester vigilants et respecter les règles de distanciation.

Pour tout renseignement concernant leur reprise d'activité, les associations sportives de La Madeleine peuvent contacter le service sport :

> service-sport@ville-lamadeleine.fr
> 03 20 12 21 63

Réouverture des salles de sport

Les adeptes de musculation, de fitness et de crossfit peuvent retrouver leurs salles de sport préférées dès le 9 juin !

Les salles pourront réouvrir avec une demi-jauge et accueillir 50% de leur capacité afin de pouvoir faire respecter une distanciation physique de 2 mètres entre les pratiquants. La mise en place d'un système de réservation n'est pas obligatoire. Chaque établissement doit veiller au bon respect de la jauge en s'organisant comme il le souhaite. Les pratiquants ne sont pas tenus de porter le masque durant le temps de pratique, mais doivent néanmoins le porter dans les espaces de circulation

ainsi que les zones de flux. Les établissements doivent mettre en place des mesures d'hygiène et mettre à disposition du gel et des lingettes désinfectantes pour permettre à tous de nettoyer sa machine après utilisation. Les salles de cours collectifs seront aérées entre chaque groupe ou de manière permanente si possible.

Un cahier de rappel sera intégré dans l'application « Tous Anti Covid » pour tracer les éventuels cas contact. Les clients devront scanner un QR code à l'entrée des salles de sport. Un registre papier sera proposé pour ceux qui n'ont pas de téléphone.

RÉOUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE



Respectant les directives gouvernementales, la piscine municipale a réouvert ses portes le 19 mai aux enfants. Ceux déjà inscrits bénéficieront de leçons de natation jusqu'au 25 juin. En lien avec l'éducation nationale, les élèves en classes de CM1 et CM2 ont également pu être accueillis. Chaque classe aura ainsi 6 séances jusqu'au 2 juillet.

> RÉOUVERTURE À PARTIR DU 9 JUIN

Les amateurs de piscine pourront de nouveau « nager dans le bonheur ». À partir du 9 juin, la piscine réouvre à tous, enfants et adultes.

En raison des conditions sanitaires et des jauges à respecter, des créneaux d'une durée de 1h30 les jours de semaine et de 2h le samedi après-midi (déshabillage, habillage douche, pratique sportive compris) sont fixés.

> COMBIEN DE NAGEURS LA PISCINE PEUT-ELLE ACCUEILLIR ?

La fréquentation maximale instantanée pour le grand bain est fixée à 54 baigneurs, soit 9 personnes par couloir et 18 baigneurs pour le petit bassin.

Vous aurez le choix d'aller dans le grand bassin ou dans le petit bassin lors de l'inscription sous réserve de places restantes. Aucun changement de bassin ne pourra être possible.

> LES COURS D'AQUAGYM REPRENNENT-ILS ?

L'aquagym reprend jusqu'au 25 juin pour les personnes déjà inscrites.

> NETTOYAGE RENFORCÉ

La zone des vestiaires, douches et cabines sera nettoyée de manière approfondie avant toute activité chaque jour par le personnel municipal.



ACCUEIL SUR RÉSERVATION

La réservation est obligatoire par téléphone au **03 20 55 19 61** ou **sur place à partir du 2 juin**.

Vous pouvez contacter l'accueil de la piscine du mardi au vendredi de 9h à 10h30, de 11h à 12h, de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30. Le samedi la réservation se fait sur place à l'accueil.

La réservation peut s'effectuer de manière individuelle et collective pour les familles (maximum de 5 personnes). Seules 3 réservations sont possibles par semaine.

Retrouvez les horaires de la piscine sur le site internet de la Ville.

En partenariat avec la Ville, l'association madeleinoise Bicycl'Up organise des sessions «vélo-école» les 19/20 juin sur la Place du marché. Rendez-vous en page 10 pour plus d'informations.

ON A AIMÉ

1



2



3

1 De jolies couleurs vives et pastel sont venues habiller les poteaux et pots de fleurs de la cour de l'école maternelle d'Hallendre. De nouvelles teintes particulièrement appréciées par les petits madeleinois ravis du travail réalisé par les peintres de la Ville.

2 et 3 Le premier marché des chefs de La Madeleine s'est tenu le 24 avril dernier, devant la Mairie. Les Madeleinois ont eu le plaisir de retrouver leurs restaurateurs et de se régaler avec leurs bons petits plats. Un moment ensoleillé et convivial de retrouvailles et de joie, tant pour les habitants et leurs papilles que pour les restaurateurs participants. Le succès était tel qu'une seconde édition s'est tenue, sous un temps moins radieux, le 15 mai dernier. À ces deux occasions, l'UCAP a offert 12 repas aux Madeleinois qui ont participé aux tirages au sort : un repas pour deux personnes dans chacun des restaurants participants.



4

4 et 5 Les activités sportives pour les mineurs étaient en pause suite aux contraintes sanitaires. Elles ont été autorisées à reprendre depuis le mois de mai. Un bonheur pour les enfants qui ont fait leur retour dans les centres municipaux sportifs (photo 5) ainsi qu'à la piscine, dans le cadre des leçons de natation et du sport scolaire. Patience... les activités sportives pour les adultes reprendront à partir du 9 juin. Plus d'informations p.21.



5



6 et 7 Les enfants de l'accueil périscolaire du mercredi à l'école Kléber ont bénéficié d'une formation au compostage, dans le jardin pédagogique où est installé un composteur collectif à l'initiative de la Ville. Jihanne et Sacha, tous deux en mission de service civique dans le cadre du programme "Médiaterre" de l'association Unicités, sont venus leur présenter les secrets et intérêts du compost. Les enfants, très curieux et intéressés, n'ont pas hésité à plonger leurs mains (gantées) dans chacun des bacs de transformation des déchets où vivent et travaillent les "décomposeurs". Plus d'informations p.12.



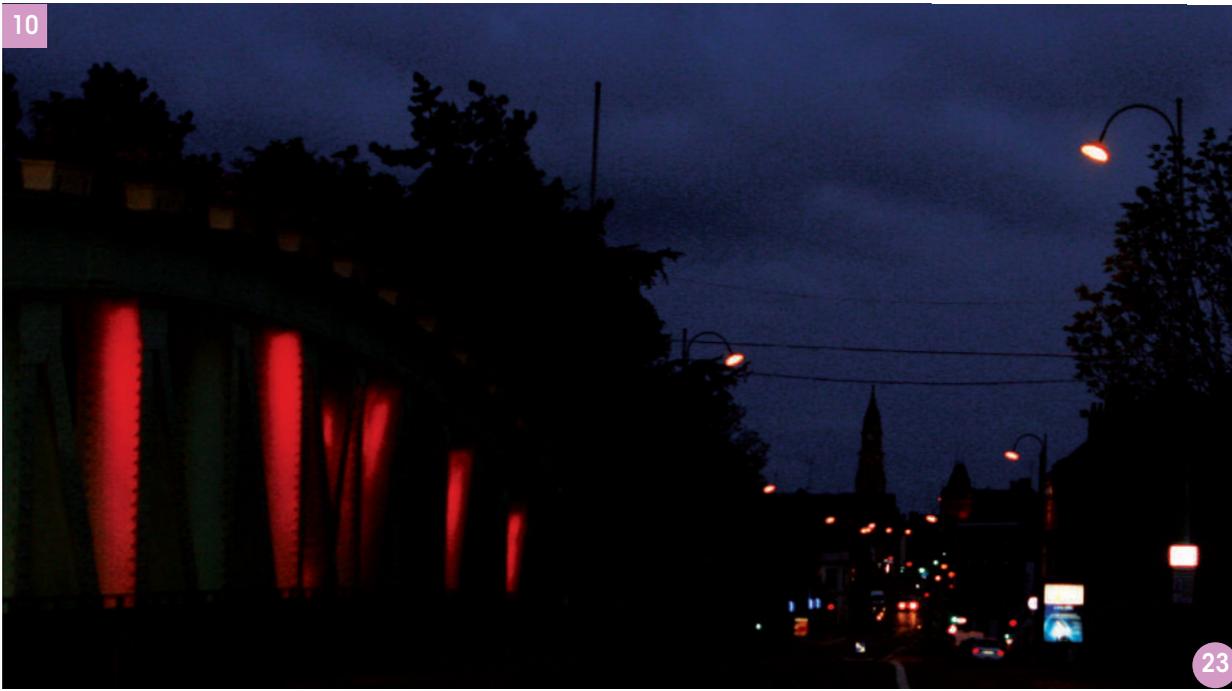
8 Petit voyage musical vers Tahiti pour les tout-petits madeleinois et leurs assistantes maternelles qui ont profité d'un mini-concert de Ukulélé au sein de la Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité "Les P'tites Madeleines".



9 Le "truck" de l'association "Solidaire pour l'habitat" (SOLiHA) s'est installé sur le marché madeleinois en mai dernier, afin de sensibiliser les habitants à l'amélioration des conditions de logements et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées pour lesquelles la Municipalité entend renforcer son engagement (plus d'informations dans un prochain numéro).



10 et 11 Pour fêter le titre de Champion de France de l'équipe du LOSC suite à sa victoire face à Angers le 23 mai dernier, le drapeau du club a été hissé devant la mairie. Le symbole des "Dogues" a également été projeté sur la façade de l'Hôtel de Ville, et le pont à l'entrée de la rue du Général de Gaulle a quant à lui pris la couleur rouge du club champion de France. BRAVO LES DOGUES !



SOLIDARITÉS

Nouvelle collecte de **DON DU SANG** à La Madeleine !

Donnez votre sang et sauvez des vies ! Particulièrement en cette période de crise sanitaire, poursuivons ensemble la mobilisation pour le don de sang qui permet de soigner un million de patients chaque année.

Une nouvelle collecte est organisée les 17 et 18 juin prochains, de 10h à 13h et de 14h30 à 19h à la salle Moulin, rue du Moulin.

> Qui peut donner son sang ?

Toute personne de 18 à 70 ans, en bonne santé, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale, et reconnue apte à l'issue de l'entretien fait sur place le jour du don peut donner son sang.

À noter : un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total

est à respecter. Si vous avez fait 4 dons (pour les femmes) ou 6 dons (pour les hommes) au cours des 12 derniers mois, il est important de vérifier votre éligibilité en contactant le - 03 28 54 22 58 ou via le site - <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

> Comment s'inscrire ?

Prenez rendez-vous sur le site de l'EFS en renseignant la Ville de La Madeleine comme localisation. C'est simple et rapide !

<https://monrdvdondesang.efs.sante.fr>

Peut-on donner son sang en ayant reçu récemment une dose de vaccin contre la covid-19 ?

Oui, dans une grande majorité des cas, il est possible de donner son

sang après une injection de vaccin, sans aucun délai d'ajournement à respecter.

Il n'y a que dans les cas de vaccination en dehors de l'UE ou dans le cadre d'un essai vaccinal qu'il faudra respecter un délai de 28 jours avant de donner son sang.

Peut-on donner son sang si l'on a été testé positif à la covid-19 ou eu des symptômes grippaux ?

Vous devez attendre 28 jours après le début des symptômes ou 14 jours après la disparition des symptômes avant de pouvoir donner votre sang.

Pourquoi donner son sang ?

Le don du sang est un acte citoyen solidaire, indispensable pour sauver de nombreuses vies ! Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies.



Chaleur : personnes fragiles , inscrivez-vous sur le registre du CCAS

Soyons optimistes, l'été sera chaud ! Mais espérons qu'il ne le soit pas trop non plus ! Les prévisions météorologiques prévoient un été sec.

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, la Ville de La Madeleine et son Centre Communal d'Action Sociale ont créé un dispositif d'appel pour venir en aide aux personnes fragiles, lors des situations exceptionnelles comme la canicule, le froid et les épidémies.

Parce que votre santé peut être en danger lorsqu'il fait très chaud, que la température ne descend pas ou très peu la nuit, et que cela dure plusieurs jours, n'hésitez pas à contacter le CCAS pour vous inscrire ou inscrire vos proches à partir du 15 juin.

Le CCAS tient à jour un registre nominatif, qui recense toutes les personnes considérées comme vulnérables : personnes âgées, personnes adultes en situation de handicap, fragiles ou isolées...

Les Madeleinois inscrits sont contactés par téléphone 3 fois par semaine durant les périodes d'alerte.

Ces prises de contact permettent de rompre l'isolement, de s'assurer de la bonne connaissance des consignes de prévention et d'être à l'écoute de besoins particuliers rencontrés.

En cas d'absence de réponse, la Ville s'appuie sur un réseau de partenaires qui se rendent régulièrement au domicile des personnes identifiées pour contrôler et vérifier que tout va bien.

COMMENT S'INSCRIRE OU INSCRIRE UN PROCHE ?

- > Par téléphone au 03 20 51 16 98
- > En ligne sur le site de la Ville - Rubrique CCAS
- > À l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, 1 rue des Gantois



LE DIMANCHE À LA MER AVEC LE CCAS !



Crème solaire, maillot de bain, pique-nique, pelles et râteaux, serviette de plage... Objectif : ne rien oublier dans son sac de plage !

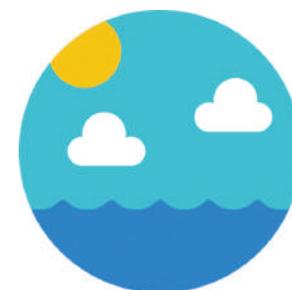
Cette année encore, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale proposent 3 nouvelles dates pour les «Dimanches à la mer» qui permettent à des foyers qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances de profiter des joies et plaisirs du bord de mer.

- **Dimanche 18 juillet : Bray-Dunes**
- **Dimanche 25 juillet : De Haan**
- **Dimanche 15 août : La Panne**

En raison du contexte sanitaire, un changement de dates ou de destinations pourrait être envisagé.

Inscriptions (sous conditions) auprès du CCAS

1 rue des Gantois
03 20 51 16 98



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

IRRESPONSABILITÉ COUPABLE

Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur dans la lutte contre la Covid-19, les conseils des collectivités locales se réunissent exceptionnellement au tiers de leurs membres pour éviter tout rassemblement préjudiciable à la santé de ces derniers.

C'est sous cette forme que le dernier conseil municipal du mois d'avril était naturellement appelé à se réunir.

Le respect des mesures sanitaires ne semble malheureusement pas être le propre de chacun puisque les élus d'opposition sont venus siéger au grand complet.

En se comportant ainsi, ces derniers montrent une nouvelle fois leur irresponsabilité coupable.

FLAGRANT DÉLIT DE CONTRADICTION

Toujours lors du dernier conseil municipal d'avril, les élus d'opposition ont déclaré soutenir dorénavant les projets immobiliers contribuant à la création de logements sociaux. Dont acte.

En toute logique, comment peuvent-ils alors s'opposer aux projets "Sensorium" et "Balcons de la Deûle" qui porteront chacun, rappelons-le, 30% de logements sociaux, en application du Plan Local de l'Habitat de la MEL.

Voilà bien une nouvelle contradiction flagrante de la part de l'opposition.

LA LISTE NOIRE DE L'OPPOSITION

Dans la foulée du vote du budget, le conseil municipal du printemps est l'occasion de décliner ce dernier notamment via des délibérations de soutien au tissu associatif madeleinois.

En toute transparence, il est opportun de faire le clair sur la liste noire de l'opposition.

Cette dernière s'est ainsi refusée à voter les subventions allouées à : l'Office Central de la Coopération à l'École du Nord (OCCE), l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique qui concerne les deux écoles privées madeleinoises, le Comité des Aînés, Fêtes et Animations (CAFA), les associations de scoutisme, le Centre de Culture et d'Animation (CCA), l'ACOLJAJQ - Centre Social Christian-Janssens, et l'association impliquée dans la petite enfance "La Volière".

Les structures et les usagers concernés apprécieront...

TRANSITION ÉCOLOGIQUE CHEZ NOS COMMERCANTS ET ARTISANS

Dans le cadre de ses politiques en faveur de la transition écologique et du

soutien au commerce et à l'artisanat de proximité, la Ville mettra prochainement en place des actions d'accompagnement pour animer et étendre le défi "Zéro déchet" aux commerçants et artisans madeleinois.

Une nouvelle initiative déclenchée par la municipalité pour amener nos concitoyens à devenir des acteurs individuels impliqués directement et concrètement dans la transition écologique.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE CHEZ NOS ENFANTS

En inscrivant aux programmes des accueils périscolaires des activités comme le compostage collectif, la Ville souhaite développer, dès le plus jeune âge, une sensibilisation concrète à la transition écologique et au développement durable.

Avec cette initiative, c'est aussi notre projet d'"Eco-Ecole" qui se dessine.

"BON VIVRE A LA MADELEINE"

L'association "Villes et villages où il fait bon vivre", qui entend promouvoir les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des Français mais aussi valoriser les maires et les élus locaux qui se dévouent quotidiennement au service des

autres, vient de publier son palmarès annuel.

Ce classement est établi sur la base de 200 critères objectifs qui concernent la qualité de vie, la sécurité, les commerces et services, les transports, la santé, l'éducation mais aussi le taux de chômage, l'espérance de vie, la proximité des services publics et la couverture internet.

Cette année, ce classement récompense La Madeleine en la plaçant au 378ème rang national sur les 34 837 communes que compte la France et au 10ème rang départemental.

Ce label "Villes et villages où il fait bon vivre" vient ainsi saluer et récompenser une nouvelle fois l'engagement municipal en faveur du bien vivre à La Madeleine et du bien-être des habitants.

**"La Madeleine que nous aimons"
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Un budget Municipal vise le double objectif de fixer des ambitions et d'allouer au mieux les moyens financiers de la Commune.

Le budget primitif 2021, soumis au dernier Conseil Municipal par le Maire, traduit les faiblesses de la gestion de La Madeleine, tout particulièrement sur trois points :

- Aucune proposition ambitieuse n'y est faite pour accompagner la sortie du COVID pour les familles, alors que 1,6M€ du Budget 2020 n'ont pas été dépensés en fonctionnement, ce qui permettrait, sans aucune fiscalité nouvelle, de proposer la gratuité des masques aux familles et aux enfants

des écoles, la multiplication par trois du nombre de repas à 1€ à la cantine, ainsi que le doublement des séjours de jeunes cet été ;

- Les projets d'investissement y sont au point mort, avec une baisse des crédits de travaux, des projets qui traînent, tel le Cœur de Ville, lancé en 2018 et qui attendra très probablement 2023 pour être achevé ;

- Une gestion financière qui reste à courte vue, avec la découverte dans les documents budgétaires que la Ville rembourse aujourd'hui encore plusieurs emprunts à plus de 3, 4 et même 5% d'intérêts.

Tout cela est bien loin d'une gestion saine et raisonnable.

Quelle raison justifie le fait d'emprunter quand les taux sont élevés, d'arrêter d'emprunter quand les taux sont bas et de ne pas dépenser les recettes alors que les besoins sont multiples ?

Quel est l'intérêt de faire un énième plan d'économie quand on a des excédents de fonctionnement tous les ans ?

Quelle est la motivation derrière la volonté d'avoir un budget investissement disproportionné dont on ne sait quoi faire ?

Sur ce point, citons la vente du Tir à l'Arc, pour 21,5M€, qui fera disparaître des espaces verts déjà bien rares, sans que la Commune ne sache quoi faire de

cet argent. Nous nous sommes opposés à cette vente que la majorité ne parvient pas à justifier de manière convaincante. A peine savons-nous qu'il y aura 5 millions pour racheter un morceau du SILILAM à Lille mais le terrain n'est pas encore à vendre ! Le sera-t-il un jour ?

Nous contacter : <https://www.agir-avenir.org/> - <https://www.facebook.com/agiravenir59/> - contact@agir-avenir.org

"Agir pour l'avenir"

TOUT SUR VOS DÉCHETS :

Sur le territoire de La Madeleine :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non-recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tout contrevenant.

- **Les déchets diffus spécifiques** : la collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché (côté rue Pompidou).

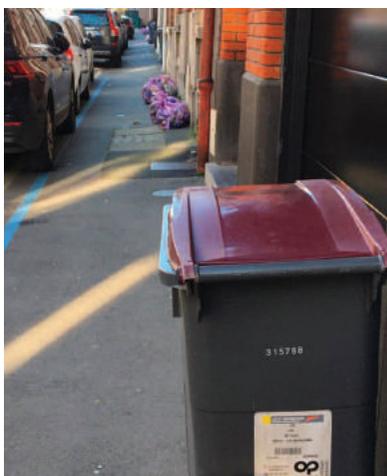
- **Les encombrants** : prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le **0 800 203 775**, appel gratuit depuis un poste fixe de 8h à 17h (ou via la messagerie > contact-dechets@lillemetropole.fr). Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 9h à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

> Vous avez la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4h.

> Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est accompagnée de la mise en place d'un service de proximité : les Déchet'tri mobiles. **Plus d'informations sur le site > www.lillemetropole.fr**



Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille.



PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE AVEC L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

À votre demande, les services de police peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce lors de vos départs en vacances. **Gratuit, ce service est proposé toute l'année pour les absences de plus de 7 jours consécutifs.**

Pour en bénéficier, remplissez le formulaire téléchargeable sur le site internet service-public.fr ou directement au poste de police où il doit être déposé complété.

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau dans la Région

Jusqu'au 1^{er} septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance sa grande consultation du public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

Ce schéma trace pour ces 6 prochaines années les grandes orientations des politiques publiques en matière de gestion d'eau.

Il définit :

- Les règles à suivre pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau dans un souci de satisfaction des usagers de l'eau.
- Les objectifs à atteindre pour maintenir « le bon état » de toutes les eaux : rivières, cours d'eau, nappes d'eau souterraines, lacs, plans d'eau, eaux littorales...
- Les améliorations à apporter pour

la préservation de tous les milieux aquatiques.

À travers cette grande consultation publique, vous êtes invités à donner votre avis sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation, proposée par le SDAGE via le site internet :

www.registre-numerique.fr/agissonspourleau

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Elisa BARBRY, le 07/04 – Luna VANSTEENKISTE, le 10/04 – Iyas HASSAN, le 17/04 – Arthur LEJEUNE, le 19/04 – Iris NOVAC, le 22/04.

LES MARIAGES :

Larisa ALESHENTSEVA et Alain ALEXANDROFF, le 24/04 – Anaïs TETU et Jonathan FEUTRY, le 24/04 – Bérangère VINCENT et Antoine MASUREL, le 24/04.

LES DÉCÈS :

Benjamin GONÇALVES LOPES, le 03/04 – Marthe LORENTZ, le 03/04 – Ana DA SILVA MOREIRA, le 04/04 – Michel HERBAUT, le 05/04 – Jean-Marie PLACE, le 07/04 – Cathy VERDIÈRE, le 08/04 – Bridget DOYLE, le 11/04 – Karine REDON, le 12/04 – Micheline MACRON, le 16/04 – Baptiste FLEURY, le 17/04 – Fouad TAWIL, le 24/04 – Pierre FOUCART, le 26/04 – Jacques DELSALLE, le 27/04 – Jean-Pascal TESSE, le 27/04 – Sylviane VERDRON, le 27/04 – Joëlle VERHAEGHE, le 29/04.



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE VOTRE VILLE

UNE MUTUELLE ACCESSIBLE À TOUS



« Plus aucune augmentation liée à l'âge après 65 ans »

Demandez votre **Devis Comparatif** Gratuit



POUR TOUS LES PROFESSIONNELS (artisans, commerçants, professions libérales et entreprises) A2P SOLUTIONS met gratuitement à votre disposition un audit complet de votre protection sociale.

A2P SOLUTIONS
PHILIPPE DETAY
139 RUE DES ARTS 59100 ROUBAIX
TEL: 06.49.67.78.14
pdetay.mandarine@orange.fr

PERMANENCES D'INFORMATION AU CCAS DE LA MADELEINE
(Au 1 rue des Gantois 59110 La MADELEINE)
LE 1^{ER} MARDI DU MOIS DE 14H à 17H

LA MADELEINE



VOICI UN COUP DE POUCE POUR FAIRE VOS COURSES EN VRAC

day by day Mon épicerie en vrac

Moins de gâchis
100% vrac
Moins de déchets

Passez au vrac ! dont du BIO

+ de 750 produits
Épicerie Salée, Sucrée, Droguerie, Hygiène, Animalerie

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h **NON-STOP !**
Le dimanche de 9h30 à 13h (Uniquement quartier Wazemmes)

105 rue Esquermoise à Lille, quartier Vieux-Lille

29 place de la République à Croix, Centre Ville

384 rue Léon Gambetta à Lille, quartier Wazemmes

AlicededaybydayLille
 day_by_day_lille
 daybyday-shop.com

AFO SERRURIER

Notre expertise
Changement de serrure / Ouverture de porte (porte ancienne, porte blindée, porte industrielle, automobile ...) / Diagnostic sécurité Domotique

Serrures sécurisées Conseil parmi un large choix de serrures Devis gratuit personnalisé

Nous intervenons 7J/7, 24H/24, en Métropole Lilloise !

06 36 92 85 95

Découvrez une équipe réactive, sérieuse et efficace !



PARFUMERIE LEHEMBRE

INSTITUT DE BEAUTÉ

depuis 1920

Nouvelle ambiance cosy dans votre boutique !

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • 03 20 51 36 12

Saint-Maur Immobilier

souhaite la bienvenue aux deux familles
qui ont trouvé leur bonheur en toute discrétion



Rue Faidherbe



Rue de la Concorde

SAINT-MAUR

IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

